

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 TFUE

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2010/C 25/02)

Date d'adoption de la décision	17.12.2009
Numéro de référence de l'aide d'État	N 434/09
État membre	Autriche
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Short-term export credit insurance scheme in Austria
Base juridique	Ausfuhrförderungsgesetz 1981 in der geltenden Fassung (zuletzt novelliert durch BGBl. I. Nr. 145/2008) — ausschließlich in Bezug auf die kurzfristige Exportkreditversicherung Ausfuhrförderungsverordnung 1981 in der geltenden Fassung (zuletzt geändert durch BGBl. II. Nr. 90/1999) — ausschließlich in Bezug auf die kurzfristige Exportkreditversicherung
Type de la mesure	Régime
Objectif	Aides pour remédier à une perturbation grave de l'économie
Forme de l'aide	Transactions effectuées à des conditions qui ne sont pas celles du marché
Budget	—
Intensité	—
Durée	1.1.2010-31.12.2010
Secteurs économiques	Tous les secteurs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Bundesministerium für Finanzen Hintere Zollamtsstraße 2B 1030 Wien ÖSTERREICH
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/state_aids_texts_fr.htm

Date d'adoption de la décision	1.12.2009
Numéro de référence de l'aide d'État	N 588/09
État membre	Espagne
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Second prolongation of the guarantee scheme for credit institutions in Spain
Base juridique	Royal Decree-law 07/2008, October 13

Type de la mesure	Régime
Objectif	Aides pour remédier à une perturbation grave de l'économie
Forme de l'aide	Garantie
Budget	Montant global de l'aide prévue: 164 milliards EUR
Intensité	—
Durée	1.1.2010-30.6.2010
Secteurs économiques	Intermédiation financière
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Kingdom of Spain
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/state_aids_texts_fr.htm
